



Absence du pere pendant la garde de l'enfant

Par **lanthoen123**, le **10/02/2009** à **15:24**

bonjour, le père de mon enfant part a l'étranger pour plusieurs mois pour son travail , les grands parents paternels peuvent ils venir chercher l'enfant pendant l'absence du père ? ou doivent ils avoir l'autorisation du père (document écrit)? le père a le droit d'hébergement pendant les vacances scolaires et la moitié de l'été merci